



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUIN 2024

Le vendredi 28 juin 2024 à 18h00,
Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 21 juin 2024, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO – Myriam PASTORELLI – Morgan MILANO – Jean-Charles QUERCIA - Marilène DALMASSO – Florent REYNAUD – Cyrille LEJA – Françoise VADA - Patricia ALUNNO - Elise FERRARI

Pouvoirs : Caroline FRANCA à Myriam PASTORELLI– Sébastien VASSALLO à Dominique DALMASSO– Marguerite CARBONI à Françoise VADA – Lucie MOULIN à Jean-Charles QUERCIA – Olivier GIACOMETTI à Marilène DALMASSO – Julie CLAUDAUD à Elise FERRARI

Absents excusés : Maryse CASTELLANI – Cédric BERGALLO

| Membres du conseil municipal | | | |
|-------------------------------------|-----------------|---------------------|----------------|
| En exercice | Présents | Procurations | Absents |
| 19 | 11 | 6 | 2 |

Mme Myriam PASTORELLI été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024_67

Objet : 03 – 7.5.1 – ETUDE RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DU CAMPING DE TENDE

Monsieur le Maire expose à ses collègues qu'une partie du camping de Tende a subi des dégâts lors du passage de la tempête ALEX et depuis 10 emplacements de tente ont dû être supprimés, baissant ainsi la capacité d'accueil du camping.

Par ailleurs, le bâtiment qui dispose de 8 chambres est relativement ancien et il est primordial, pour le développement du camping, de connaître les possibilités de rénovation de celui-ci.

Aussi, la commune de Tende a sollicité un cabinet d'études spécialisé dans les campings afin de réaliser une étude dont les enjeux et objectifs seraient les suivants :

- Phase 1 : état des lieux du camping et de son potentiel de développement,
 - Phase 2 : faisabilité économique du scénario retenu
- Option 1 : intervention d'un architecte pour l'état des lieux, esquisse et chiffrage des travaux
Option 2 : sourcing auprès d'opérateurs

Le montant total de l'étude est évalué à 18 402 €.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Banque des territoires (50% - PVD) : | 9 201,00€ |
| Commune de Tende (50%) : | 9 201,00 € |

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le lancement d'une étude relative au développement du camping pour un montant estimé de 18.402 € HT
- Approuve le plan de financement tel que décrit ci-dessus
- Autorise le Maire à solliciter l'ensemble des subventions prévues au plan de financement
- Autorise le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous actes et documents afférents

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le:
Et de la réception en Préfecture le :